AFMAE	**Bilan actif**	**N° Siret**	40989592700021
Formation		**NAF (APE)**	8532Z
Chemin de la Piste		**N° Identifiant**	FR72409895927
Bât 385 - CS 90051		**Période du**	01/01/25
95502 BONNEUIL-EN-FRANCE Cedex	**Document fin d'exercice**	**au**	31/12/25
		Tenue de compte : EURO	

Détail des postes	Valeurs brutes	Amortis. et provisions	Valeurs nettes	Au 311224
Immobilisations incorporelles	**613 981,55**	**433 617,41**	**180 364,14**	**203 861,71**
Frais d'établissement				
Frais de développement	282 762,90	114 611,43	168 151,47	180 557,50
Concessions, brevets, droits simil	173 812,36	161 599,69	12 212,67	23 179,31
Fonds commercial				
Autres immob. incorporelles	157 406,29	157 406,29		124,90
Avances et acomptes sur immos				
Immobilisations corporelles	**12 488 294,49**	**9 580 281,92**	**2 908 012,57**	**3 002 023,64**
Terrains				
Constructions	4 302 772,09	2 439 414,51	1 863 357,58	2 007 811,17
Installations techn., mat., outil	6 797 080,88	6 410 690,86	386 390,02	769 531,29
Autres immob. corporelles	831 376,35	730 176,55	101 199,80	117 457,35
Immobilisations en cours	557 065,17		557 065,17	107 223,83
Avances & acomptes				
Immobilisations financières	**369 742,98**		**369 742,98**	**363 566,98**
Participations selon mise en équi.				
Autres participations				
Créances rattach. à des particip.				
TIAP	319 847,63		319 847,63	313 671,63
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immob. financières	49 895,35		49 895,35	49 895,35
TOTAL II	**13 472 019,02**	**10 013 899,33**	**3 458 119,69**	**3 569 452,33**
Stocks et en-cours				
Matières premières & approvision				
En cours de production de biens				
En cours production de services				
Produits intermédiaires & finis				
Marchandises				
Avances & acomptes versés/com.	**26 119,04**		**26 119,04**	**32 134,12**
Avances & acomptes versés/com.	26 119,04		26 119,04	32 134,12
Créances	**7 847 862,20**	**96 788,11**	**7 751 074,09**	**7 498 317,48**
Clients et comptes rattachés	7 576 108,80	96 788,11	7 479 320,69	7 331 294,83
Autres créances	271 753,40		271 753,40	167 022,65
Divers	**3 270 487,43**		**3 270 487,43**	**2 521 456,85**
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	3 270 487,43		3 270 487,43	2 521 456,85
Charges constatées d'avance	**170 470,65**		**170 470,65**	**210 544,44**
Charges constatées d'avance	170 470,65		170 470,65	210 544,44
TOTAL III	**11 314 939,32**	**96 788,11**	**11 218 151,21**	**10 262 452,89**
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Frais d'émission d'emprunt (IV)				
Primes rembour. d'obligations (V)				
Primes de remb. d'obligations (V)				
Ecart de conversion actif (VI)				
Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I à VI)	**24 786 958,34**	**10 110 687,44**	**14 676 270,90**	**13 831 905,22**

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres avec droitsde reprise				
Ecart de réévaluation				
Ecart de réévaluation				
Réserves			**159 006,90**	**159 006,90**
Réserve légale				
Rés. statuaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves			159 006,90	159 006,90
Report à nouveau			**6 385 324,71**	**4 661 581,84**
Report à nouveau			6 385 324,71	4 661 581,84
Résultat de l'exercice			**1 726 363,94**	**1 723 742,87**
Résultat de l'exercice			1 726 363,94	1 723 742,87
Subventions d'investissement			**1 705 869,51**	**2 033 819,58**
Subventions d'investissement			1 705 869,51	2 033 819,58
Provisions réglementées				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)			**9 976 565,06**	**8 578 151,19**
Fonds reportés dédiés				
Fonds dédiés				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques			**75 000,00**	**75 000,00**
Provisions pour risques			75 000,00	75 000,00
Provisions pour charges				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)			**75 000,00**	**75 000,00**
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			**748 413,62**	**827 673,54**
Emprunts & dettes aup. étab. crédit			748 413,62	827 673,54
Emprunts et dettes financ. divers			**10 814,44**	**10 814,44**
Emprunts et dettes financ. divers			10 814,44	10 814,44
Avanc. & acptes reçus/com en cours				
Av. & ac. reçus s/com. en cours				
Dettes fourniss. & cptes rattachés			**1 396 249,32**	**2 323 313,80**
Dettes fourniss. & cptes rattachés			1 396 249,32	2 323 313,80
Dettes fiscales et sociales			**1 829 443,17**	**1 675 673,96**
Dettes fiscales et sociales			1 829 443,17	1 675 673,96
Dettes sur immo. et cptes rattachés				
Dettes sur immo. & cptes rattachés				
Autres dettes			**97 231,15**	**49 477,96**
Autres dettes			97 231,15	49 477,96

Détail des postes			Valeurs nettes	Au 311224
Produits constatés d'avance			**542 554,14**	**291 800,33**
Produits constatés d'avance			542 554,14	291 800,33
TOTAL (IV)			**4 624 705,84**	**5 178 754,03**
Ecarts de conversion passif (V)				
Ecarts de conversion passif				
TOTAL GENERAL (I à V)			**14 676 270,90**	**13 831 905,22**

AFMAÉ

Association pour la Formation aux Métiers de l'Aérien
Chemin de la Piste
Bât 385 - CS 90051
95502 BONNEUIL-EN-France Cédex

COMPTE DE RESULTAT

N° Siret	40989592700021
NAF	8532Z
N° Identifiant	FR72409895927
Période du	01/01/2025
au	31/12/2025

Tenue de compte : Euros

COMPTES	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	480,00	480,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	11 175 363,52	9 971 394,95
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	812 757,53	115 045,00
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 676,48	113 684,28
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés		1 057 993,43
Autres produits	216 694,02	39 543,82
Total I	**12 208 971,55**	**11 298 141,48**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock de marchandises		
Autres achats et charges externes	5 363 088,93	4 537 212,63
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	143 505,70	211 437,34
Salaires	2 618 460,71	2 335 135,97
Cotisations sociales	1 133 324,34	1 029 557,34
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	708 152,33	945 155,34
Dotations aux provisions	26 013,82	45 298,50
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	129 193,10	233 291,97
Total II	**10 121 738,93**	**9 337 089,09**
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**2 087 232,62**	**1 961 052,39**
PRODUITS FINANCIERS :		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	6 178,03	1 880,71
Autres intérêts et produits assimilés	1 850,89	
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produits des immobilisations financières cédées		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total III	**8 028,92**	**1 880,71**

CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	12 849,82	14 277,26
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total IV	**12 849,82**	**14 277,26**
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	**-4 820,90**	**-12 396,55**
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		
PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		-0,71
CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		81 961,46
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**0,00**	**-81 962,17**
Participation des salariés aux résultats (VII)		**-38 597,83**
Impôts sur les bénéfices (VIII)	**356 047,78**	**181 548,63**
Total des produits (I + III + V)	**12 217 000,47**	**11 300 021,48**
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	**10 490 636,53**	**9 576 278,61**
EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)	**1 726 363,94**	**1 723 742,87**
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

AFMAÉ
Chemin de la Piste
95500 Bonneuil-en-France

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Période du 1er janvier au 31 décembre 2025

Les comptes et leurs annexes portent sur l'Association pour la Formation aux Métiers de l'Aérien – AFMAÉ.
L'AFMAÉ est composée de 2 établissements : un établissement siège situé Bât 385 Chemin de la Piste – 95500 Bonneuil-en-France et un établissement annexe situé sur l'Aérodrome de Toussus-le-Noble 78117 Chateaufort.

L'association est régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901.
Elle a été créée le 1er septembre 1996 et a pour objet :

- d'assurer, favoriser, promouvoir et organiser la formation initiale par l'apprentissage des métiers de l' Aérien et des activités connexes:

- de gérer le Centre de Formation d'Apprentis des Métiers de !'Aérien,

- de mener une réflexion permanente sur les évolutions des métiers, des emplois et des formations associées, de favoriser l'accès à l'emploi dans les entreprises adhérentes ;

- d'assurer, favoriser, promouvoir et organiser des formations continues aux métiers de l' Aérien et des activités connexes.

L'association ayant 2 activités principales que sont celles de la formation par l'apprentissage et celle de la formation continue, 2 établissements comptables distincts fonctionnent afin d'isoler les flux propres à chacune de ces activités.
Les flux communs sont répartis entre les établissements en fonction de clés de répartition appropriées.

L'activité de formation continue portée par l'organisme gestionnaire est fiscalisée.

Les informations ci-après constituent l'annexe au bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2025 dont le total est de 14 676 270,90 €, et au compte de résultat présenté sous forme de liste et dégageant **un résultat bénéficiaire de 1 726 363,94 €.**

L'exercice a une durée de 12 mois, regroupant la période du 1er janvier au 31 décembre 2025.

Les notes et les tableaux ci-après font parties intégrantes des comptes annuels et sont exprimés en euro comme les comptes.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Règles

La présentation des comptes annuels et de ses annexes est établie conformément à l'article 833-2 du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général, modifié par le règlement n°2018-01 du 20 avril 2018 et l'ANC n°2022-01, spécifiques aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.
Les comptes sont également présentés conformément au règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018. Ce dernier règlement intègre depuis 2022 un commentaire infra réglementaire afin d'expliciter, au regard des textes actuellement en vigueur, le traitement des financements de l'apprentissage reçus par les organismes de formation à but non lucratif.

Les états financiers sont présentés conformément aux modèles issus du règlement ANC n°2022-06.

Ces règlements s'appliquent dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

· Continuité d'exploitation,
· Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
· Indépendance des exercices
· Les opérations sont comptabilisées selon la méthode des coûts historiques

Dans le respect des principes comptables de régularité, de sincérité et d'image fidèle.

b) Méthode

Pour rappel un nouveau règlement ANC n° 2018-06 s'applique sur les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020, à défaut de dispositions spécifiques le règlement de l'ANC 2014-03 relatif au PCG s'applique
En ce qui concerne le CFA des Métiers de l'Aérien, ce nouveau règlement induit à partir des comptes 2021 les changements suivants :

- l'identification comptable des fonds dédiés :
  de nouveaux comptes ont été créés pour enregistrés les fonds dédiés, c'est-à-dire les subventions reçues pour un projet particulier qui n'ont pas encore été dépensées au cours de l'exercice de leur perception.
  Ces fonds peuvent être privé ou public et apparaissent dans les comptes respectifs au passif n°194100 et 194200 juste après les fonds propres.

La réforme du financement de l'apprentissage en vigueur au 1er janvier 2020 et le nouveau règlement ANC n°2022-02, induit les changements de méthodes comptables suivantes :

- l'excédent éventuel en fin d'exercice de produits par rapport aux charges n'est plus comptabilisé au cours de ce même exercice dans un compte de dette fiscale au passif pour constater un report de taxe d'apprentissage à utiliser l'année suivante.

A partir de l'exercice 2020, les résultats comptables ne seront donc plus égaux à 0 € au mieux, mais pourront être supérieur en fonction des charges et des produits de l'exercice.
Les excédents constitueront le résultat bénéficiaire de l'exercice, tout comme les insuffisances constituent le résultat déficitaire de l'exercice.
A compter du 1er janvier les résultats de l'année sont affectés en fonds propres.

- Le compte n°734100 a été créé en 2020 pour enregistrer la taxe d'apprentissage correspondant aux coûts contrats facturés ou dus par les Opérateurs de Compétences (OPCO), à la place du compte n°748100.
  A compter de 2022, l'organisme de formation enregistre les produits facturés aux OPCO au titre des formations apprentissage (coûts contrats et frais annexes) dans des subdivisions du compte 706.

  Le financement des contrats d'apprentissage, en plus des contrats de professionnalisation est désormais assuré par les Opérateurs de compétences sur la base d'un « coût au contrat » défini par les branches professionnelles, où à défaut par décret.

Il est à noter qu'à compter de l'exercice 2025, la présentation du compte de résultat a été modifiée afin de tenir compte des dispositions du règlement de l'Autorité des normes comptables (ANC n°2022-06) relatif à la modernisation des états financiers.

Ce règlement redéfinit notamment le caractère exceptionnel des produits et des charges et supprime la rubrique « transferts de charges ». En conséquence, les opérations sont désormais présentées selon leur nature économique au sein des rubriques d'exploitation, financières ou exceptionnelles lorsque les critères de cette dernière sont remplis.

Ainsi, les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat, qui figuraient jusqu'en 2024 en produits exceptionnels, sont désormais enregistrées parmi les autres produits d'exploitation. De même, les transferts de charges, auparavant comptabilisés au compte 791, sont désormais enregistrés directement en diminution des charges concernées ou dans les rubriques de produits appropriées.

Ces évolutions de présentation expliquent que le compte de résultat de l'exercice 2025 ne comporte plus de produits ni de charges exceptionnels liés aux opérations courantes, ni de rubrique « transferts de charges », ce qui limite la comparabilité avec les exercices antérieurs sur ces seuls postes.

Aucun autre changement majeur dans les méthodes comptables utilisés pour l'établissement et la présentation des comptes n'est intervenu au cours de l'exercice.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Bail à construction :

Le 25/09/2018, AFMAÉ a conclu avec ADP un bail commercial en état futur d'achèvement sous condition suspensive d'une durée de 30 ans.

ADP a développé un Programme de Construction, validé par l'AFMAÉ, prévoyant, après démolition de partie des ouvrages existants sur un terrain proche de l'aéroport du Bourget, la réhabilitation des différents ouvrages et la construction de nouveaux bâtiments, devant comprendre après achèvement :
- un premier bâtiment dit bâtiment « Alvéoles », comprenant la construction d'un nouveau bâtiment de formation et administratif, adossé au bâtiment existant des « Alvéoles » qui sera réhabilité pour réaliser des salles de classes et sanitaires ;
- un second bâtiment dit bâtiment « Thalès », comprenant la réhabilitation d'un ancien hangar d'entretien d'avion, transformé en salle d'entraînement avec salles de classes et blocs sanitaires en mezzanine ;
- une zone de stationnement pouvant recevoir 350 véhicules légers, comprenant une zone de recharge pour véhicules électriques (capacité 20 places), ainsi qu'un abri « motos » et un abri « vélos »,
Le reste du terrain comprenant des aménagements paysagers en bordure et la reprise d'un bassin tampon de rétention des eaux pluviales équipes d'un séparateur d'hydrocarbure et des noues paysagées permettant l'infiltration des eaux pluviales.

La réalisation de la condition suspensive est intervenue par l'expiration des délais de recours en annulation contre le Permis de Construire et de retrait et l'absence dans ces délais de tous recours en annulation et de retrait à l'encontre dudit arrêté de permis de construire.

Le loyer initial annuel Hors Taxe est de 416.667,00 €. Le loyer sera indexé, à la hausse comme à la baisse à chaque date anniversaire de la date de mise à disposition des locaux loués telle que prévue à l'article 4.1 des présentes en fonction de l'Indice des loyers des activités tertiaires publié trimestriellement par l'INSEE.

Conclusion d'un bail commercial portant sur le bâtiment 101 à Toussus-Le-Noble

Conclusion le 20 août 2019 avec ADP d'un bail commercial portant sur le bâtiment 101 à Toussus-Le-Noble.
Le bail est consenti et accepté pour une durée de douze années entières et consécutives qui commencent à courir à la date de la livraison des locaux soit le 20 aout 2019.
Loyer annuel : 118 349,25 € / an à la date de signature.

FAITS MAJEURS expliquant le résultat **bénéficiaire de 1 726 363,94 €,** toutes activités confondues (apprentissage et autres activités).

En ce qui concerne l'activité apprentissage et donc le CFA des Métiers de l'Aérien, **le résultat bénéficiaire s'établit à 735 124,08 €.** La baisse de 386 k€ du résultat par rapport à celui de 2024 s'explique principalement par :

- une progression de l'activité apprentissage de **5,5 %** en nombre moyen d'apprentis, générant une augmentation du chiffre d'affaires d'environ **165 k€** ;

- le renforcement des équipes et des fonctions support afin d'accompagner le développement de l'activité, entraînant une augmentation des charges de personnel d'environ **393 k€** ;
- une hausse des autres achats et charges externes d'environ **357 k€**, principalement liée aux dépenses nécessaires au fonctionnement et au développement de l'activité ;
- une augmentation de la subvention de la Région Île-de-France au titre des coûts-contrats majorés, qui s'élève à **164 107 €**, contre **115 045 €** en 2024.

La diminution du résultat par rapport à l'exercice précédent traduit principalement le renforcement des moyens mobilisés pour accompagner la croissance de l'activité. Malgré cette évolution, l'exercice demeure bénéficiaire et confirme le maintien de l'équilibre économique du CFA.

En ce qui concerne les autres activités que l'apprentissage

Le **résultat** de l'activité **formation continue** et autres activités est **bénéficiaire de 991 239,86 €.**

L'activité formation continue augmente de près de 10% par rapport à celle de 2024 (219 058 heures stagiaires en 2025 contre 198 276 heures en 2024) et **le chiffre d'affaires progresse de 1 039 k€.** On note principalement l'augmentation des besoins des entreprises pour les formations LICENCES, CQP de la métallurgie et dans une moindre mesure les CQP PNC.

Les charges d'exploitation, nécessaires à la production de l'activité formation continue **augmentent** de **437 k€.**

La charge d'impôt s'élève à 356 k€ en 2025 contre 182 k€ en 2024.

Information sur la comptabilisation des cotisations dans le compte de résultat : les cotisations sont comptabilisées au moment de leur appel.

Valeurs mobilières de placements :

Les valeurs mobilières de placements, s'il y en a, correspondent à des sicav monétaires ne générant aucun risque de perte.
La gestion des valeurs mobilières de placements s'effectue suivant la méthode du « premier entré, premier sorti ».
Leur valorisation au bilan correspond à leur coût d'acquisition. Aussi, compte tenu des derniers prix du marché connus à la clôture des comptes, la plus-value latente est estimée est nulle.

Montant des honoraires de commissaires aux comptes

Conformément au nouveau règlement de l'ANC 2016-07 du 4-11-2016, il est indiqué, ci-dessous, pour chaque commissaire aux comptes, le montant des honoraires figurant au compte de résultat de l'exercice, ainsi que la nature de la prestation :

Christophe ROUAULT 12 443 € HT comptabilisés au titre de la certification des comptes de l'exercice.

Autre information

La rémunération des dirigeants n'est pas communiquée car l'AFMAÉ ne rémunérant qu'un seul dirigeant, cela reviendrait à communiquer une information personnelle.

Evènement postérieur à la clôture des comptes :

L'exercice 2026 s'inscrit dans un contexte d'évolution du financement de l'apprentissage. France compétences a engagé une révision générale des niveaux de prise en charge (NPEC) des contrats d'apprentissage, dont les effets seront progressivement mis en œuvre par les branches professionnelles. Cette évolution est susceptible d'avoir un impact sur le financement de certaines formations dispensées par le CFA, sans qu'il soit possible, à la date d'arrêté des comptes, d'en mesurer précisément les conséquences financières.

L'AFMAÉ poursuit par ailleurs ses travaux de développement et d'adaptation de son offre de formation afin de répondre aux besoins des entreprises du secteur aéronautique et de préserver l'équilibre économique de ses activités.

AFMAÉ

NOTES SUR LE BILAN

1. IMMOBILISATIONS

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.
Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue, de manière linéaire.
Depuis le 1er juillet 2013, les immobilisations sont amorties dès leur date d'acquisition et non plus à partir du 1er jour de l'exercice suivant celui de leur acquisition.
La dotation aux amortissements de l'exercice est enregistrée dans le compte 681000
Aucune valeur résiduelle identifiable et/ou chiffrable ne peut être attribuée aux immobilisations dans l'état actuel de nos connaissances, notre structure n'ayant pas une stratégie de revente régulière de ses biens et matériels.
L'évaluation des immobilisations à l'inventaire est effectuée à leur valeur nette comptable.

Les taux les plus couramment pratiqués sont les suivants:

Type d'immobilisations	Mode	Taux
Aménagements constructions: structure	L	4%
Aménagements constructions: électricité, plomberie, menuiserie	L	7%
Aménagements constructions: ravalement, amélioration, étanchéité	L	10%
Installations et matériels pédagogiques	L	10 à 20%
Agencements, aménagements liés: structure	L	4%
Agencements, aménagements liés: électricité, plomberie, menuiserie	L	7%
Agencements, aménagements liés: ravalement, amélioration, étanchéité	L	10%
Matériels de transport	L	20%
Matériels de bureau et informatique	L	20 à 30%
Mobiliers	L	10 à 20%

1.1 Tableau de variation des immobilisations

Type d'immobilisations	Valeur brute au 01/01/2025	Acquisitions	Cessions / Rebut	Reclas-sement	Valeur brute au 31/12/2025
Frais recherche études développement	254 285,70	28 477,20			282 762,90
Concessions, brevets, licences	173 812,36				173 812,36
Autres immobilisations incorporelles	157 406,29				157 406,29
Immobilisations incorporelles en cours	0,00				0,00
Total immobilisations incorporelles	**585 504,35**	**28 477,20**	**0,00**	**0,00**	**613 981,55**
Aménagements constructions sur sol d'autrui	4 302 772,09				4 302 772,09
Installations et matériels pédagogiques	6 738 993,27	58 087,62			6 797 080,88
Agencements, aménagements liés	0,00				0,00
Matériels de transport	12 387,46				12 387,46
Matériels de bureau et informatique	404 370,98	28 942,19			433 313,17
Mobilier	73 793,93	20 886,74			94 680,66
Autres immobilisations corporelles	286 586,44	4 408,63			290 995,06
Immobilisations corporelles en cours	107 223,83	449 841,34			557 065,17
Total immobilisations corporelles	**11 926 128,00**	**562 166,49**	**0,00**	**0,00**	**12 488 294,49**
Autres titres de participations	0,00				0,00
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	313 671,63	6 176,00			319 847,63
Dépôts et cautionnements versés	49 895,35				49 895,35
Total immobilisations financières	**363 566,98**	**6 176,00**	**0,00**	**0,00**	**369 742,98**
Total des immobilisations	**12 875 199,33**	**596 819,69**	**0,00**	**0,00**	**13 472 019,02**

AFMAÉ

1.2. Tableau de variation des amortissements et des provisions des immobilisations

Immobilisations Corporelles et Incorporelles	Amort. Cumulés au 31/12/2024	Augmentation	Reclas-sement	Diminution	Amort. Cumulés au 31/12/25
Immobilisations incorporelles	**381 642,62**	**51 974,77**	**0,00**	**0,00**	**433 617,42**
Frais recherche Etudes Développement	73 728,20	40 883,23			114 611,43
Concessions, brevets, licences	150 633,05	10 966,64			161 599,69
Autres immobilisations incorporelles	157 281,37	124,90			157 406,28
Immobilisations corporelles	**8 924 104,34**	**656 177,58**	**0,00**	**0,00**	**9 580 281,91**
Aménagements constructions sur sol d'autrui	2 294 960,92	144 986,58			2 439 947,50
Installations et matériels pédagogiques	5 969 461,95	440 695,90			6 410 157,85
Agencements, aménagements liés	0,00				0,00
Matériels de transport	12 387,46				12 387,46
Matériels de bureau et informatique	319 057,20	50 975,72			370 032,92
Mobilier	61 579,30	8 279,57			69 858,87
Autres immobilisations corporelles	266 657,51	11 239,79			277 897,30
Total	**9 305 746,96**	**708 152,33**	**0,00**	**0,00**	**10 013 899,33**

2. Les subventions d'investissements

2.1 Tableau de variation des subventions

Type d'immobilisations	Valeur brute au 31/12/2024	Augmentation	Reclas-sement	Diminution	Valeur brute au 31/12/25
Frais recherche études développement	159 255,45				159 255,45
Concessions,licences, brevets	146 165,32				146 165,32
Autres immobilisations incorporelles	90 072,06				90 072,06
Aménagements constructions sur sol d'autrui	3 087 932,09				3 087 932,09
Installations et matériels pédagogiques	6 586 107,20	7 434,28			6 593 541,48
Agencements, aménagements liés	0,00				0,00
Matériels de transport	0,00				0,00
Matériels de bureau et informatique	246 845,81				246 845,81
Mobilier	36 152,73				36 152,73
Autres immobilisations corporelles	258 490,18				258 490,18
Immobilisations corporelles en cours	73 600,22	201 291,78			274 892,00
Dépôts et cautionnements versés	0,00				0,00
Total	**10 884 621,05**	**208 726,06**	**0,00**	**0,00**	**10 893 347,11**

2.2. Tableau de variation des subventions d'investissements inscrites au compte de résultat

Type d'immobilisations	31/12/2024	Augmentation	Reclas-sement	Diminution	Valeur brute au 31/12/25
Frais recherche Etudes Développement	68 977,20	20 441,61			89 418,81
Concessions, licences, brevets	138 566,20	5 080,00			143 646,20
Autres immobilisations incorporelles	90 072,06	7 887,32			97 959,38
Aménagements constructions sur sol d'autrui	1 928 511,82	83 711,55			2 012 223,32
Installations et matériels pédagogiques	5 902 690,67	416 850,69			6 319 541,41
Agencements, aménagements liés	0,00				0,00
Matériels de transport	0,00				0,00
Matériels de bureau et informatique	246 845,81	2 704,96			249 550,77
Mobilier	30 446,40				30 446,40
Autres immobilisations corporelles	244 691,20				244 691,20
Dépôt de garantie	0,00				0,00
Total	**8 650 801,35**	**536 676,13**	**0,00**	**0,00**	**9 187 477,60**

Comparaison heures 2025/2024	Réalisées 2025	Réalisées 2024
Heures afférentes	538 785	501 313
Total	**538 785**	**501 313**

Structure financière des immobilisations	Total VNC	%
Immos nettes 2025	-3 458 119,69	
Subventions nettes 2025	1 479 252,75	42,78%
Quote-part financée par de la taxe d'apprentissage	226 616,76	6,55%
Emprunt auprès des établissements de crédits (1)	748 413,62	21,64%
Quote-part financée par l'organisme gestionnaire	0,00	0,00%
Total (2)	**-1 003 836,56**	**70,97%**

1) Emprunt contracté fin 2018 pour le financement d'une partie des hangars s' amorti à partir du 01/01/2019 générant un écart sur fonds de roulement de - 39 235,38 € au 31/12/2025

(2) Les - 964 601,21 € d'immos nettes restantes non couvertes par des subventions portent sur :
- les dépôts et cautionnements versés pour un montant de - 49 895,35€
- les immos financières à hauteur de - 319 847,63 €
- les immos de l'OG non financés par des subventions à hauteur de - 237 506,53 €
- les immos du CFA non financés par des subventions à hauteur de - 357 351,70 €

3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

Les créances et les dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provisions pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

3.1. Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montants bruts	Moins d'1 an	Plus d'1 an
Avances et acomptes	26 119,04	26 119,04	0,00
Créances clients (1)	7 576 108,80	7 576 108,80	0,00
Personnel et comptes rattachés	-215,00	-215,00	0,00
Sécurité sociale et autres organismes	0,00	0,00	0,00
Etat	9 039,44	9 039,44	0,00
Produits à recevoir (subvention)	93 413,18	93 413,18	0,00
Autres	169 515,78	169 515,78	0,00
Charges constatées d'avance	170 470,65	170 470,65	0,00
Total actif	**8 044 451,89**	**8 044 451,89**	**0,00**

(1) Les créances clients sont provisionnées à hauteur de 96 788,11 euros au 31/12/2025 par le biais du compte correspondant à l'actif. Cette provision intègre une dotation complémentaire de 26 013,82 euros et d'une reprise de 3 676,48 euros.

AFMAÉ

3.2. Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montants bruts	Moins d'1 an	Plus d'1 an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes éts crédit	748 413,62		334 729,12	413 684,50
Emprunt et dettes	10 814,44	0,00	10 814,44	0,00
Fournisseurs et comptes rattachés	1 396 249,32	1 396 249,32		
Personnel et comptes rattachés	1 702,59	1 702,59		
Congés payés	5 337,87	5 337,87		
Sécurité sociale et autres organismes	247 495,10	247 495,10		
Etat	1 487 973,89	1 487 973,89		
Autres dettes (1)	97 231,15	97 231,15		
Compte de régularisation	0,00	0,00		
Autres produits constatés d'avance	542 554,14	542 554,14		
Subventions perçues d'avance (2)	86 933,72	86 933,72		
Taxe perçue d'avance				
Total	**4 624 705,84**	**3 865 477,78**	**345 543,56**	**413 684,50**

(1) ce poste intègre des clients débiteurs pour des avoirs à établir d'un montant de 97 231,15 €
(2) ce poste intègre des avances de subventions d'investissement reçues de la région Ile-de-France à hauteur de 86 933,72 €

4. TABLEAU DE VARIATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Nature	au 01/01/2025	Dotations	Reprises	au 31/12/2025
Provision pour risques et charges d'exploitation	75 000,00	0,00	0,00	75 000,00
Total	**75 000,00**	**0,00**	**0,00**	**75 000,00**

5. INDEMNITES DE DEPART A LA RETRAITE

L'évaluation des indemnités de départs à la retraite a été réalisée en application de la recommandation CNC de Novembre 2013: les principes de la norme IAS 19 ont été suivis, en appliquant la méthode de calcul des unités de crédit projetées avec prorata au terme ("Projected Unit Credit prarate") Cette méthode est la méthode préférentielle de l'IASB (International Accounting Standards Board) dans le cas d'engagements dont le versement est soumis à une condition de présence du salarié à la date de versement (IAS19 §67)

Les calculs ont été effectués en tenant compte de la Convention Collective des organismes de formation qu'applique l'AFMAé

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des paramètres utilisés pour le calcul :

Hypothèses générales

Paramètres	31/12/2020
Age de départ à la retraite	65 ans
type de départ	Départ volontaire
Taux de charges sociales	Cadre: 55% Non cadre: 47%
Taux de revalorisation des salaires	2,50%
Table de turn-over	Voir ci-dessous
Assiette de l'indemnité	Salaire yc part variable
* Taux d'actualisation	0,80%
Table de survie	TFTH 2000-2002 avec décalages d'âg

* Taux IBOXX des entreprises notées AA avec une maturité supérieure à 10 ans au 31/12/2020

Turn over
La table de turnover a été calibrée afin de correspondre au taux moyen de 2,75% observé sur les 3 dernières années

Tranches d'âges (années)	Taux de turn-over annuel 2020
< 20 ans	13,97%
[20 ; 25 [	12,97%
[25 ; 30 [	10,98%
[30 ; 35 [	8,98%
[35 ; 40 [	7,98%
[40 ; 45 [	5,99%
[45 ; 50 [	4,99%
[50 ; 55 [	2,99%
[55 ; 60 [	1,00%
≥ 60	0,00%

Aucune provision pour indemnités de fin de carrière des salariés n'est enregistrée dans les comptes
Toutefois l'évaluation de ces indemnités, suivant les modalités décrites ci-dessus, s'élève à **148 975 €** au 31/12/2020.

L'évaluation n'a pas été mise à jour depuis 2020 et le sera au cours de l'exercice 2026.

AFMAÉ

6. TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	31/12/2024	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Capital					
Réserve légale					
Autres réserves	159 007				159 007
Report à nouveau	4 661 582	1 723 743			6 385 325
Résultat de l'exercice	1 723 743	- 1 723 743	1 726 364		1 726 364
Subvention d'investissement	2 033 820		208 726	- 536 676	1 705 870
Total	**8 578 151**	**-**	**1 935 090**	**- 536 676**	**9 976 565**

7. COMPTES DE REGULARISATION ACTIF/PASSIF

7.1. Etat des produits à recevoir et charges à payer

Montants des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	**Montants**
Créances clients & comptes rattachés (FAE)	4 189 407,50
Autres créances	9 004,29
	4 198 411,79

Montants des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan	**Montants**
Intérêts courus à payer sur emprunt	0,00
Fournisseurs & comptes rattachés (FNP)	1 083 315,26
Personnel	5 337,87
Organismes sociaux	35 402,93
Etat - Collectivité	527 486,34
Clients, avoirs à établir	0,00
	1 651 542,40

7.2. Etat des charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	170 470,65	542 554,14
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
	170 470,65	**542 554,14**